



PRÉFÈTE DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Épinal le 09 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ruralité : déploiement du programme « Reval loc – permis de bosser » sur le territoire de la communauté de communes des Vosges côté sud-ouest

Samedi 9 décembre 2023, le programme "Reval loc-permis de bosser" s'étend sur le territoire de la communauté de communes des Vosges côté-Sud-ouest, à Monthureux-sur-Soane.

Soutenu par le Laboratoire de la Ruralité et les services de l'État, ce programme créé en 2021, propose la location de voitures sans permis aux personnes, notamment les jeunes, qui sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, et doivent se rendre à une formation ou sur un chantier.

Ce projet répond à un réel besoin de la mobilité dans la ruralité vosgienne et son objectif, à terme, est son développement sur l'ensemble du département .

La société Reval Prest, porteuse du projet, a bénéficié d'une aide du Conseil départemental qui lui a permis de se développer et d'acquérir un sixième véhicule à la location, déployé aujourd'hui dans l'ouest vosgien.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr



Place Foch